

## **COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 5 JANVIER 2022**

Le Bureau du CST s'est réuni le 5 janvier 2022 de 20 heures 30 à 22 heures 30.

Étaient présents Michèle et Jean BEAUDRY, Gérard MIQUEL, Alain LACASSIE, Ghislain LOMBARD , Gérard MIQUEL, Christian FOULON, Coralie PERROCHAIN, Michel RANSOU .

Françoise POUJET et Jean Paul MARTINS étaient excusés.

Patrick SIMANDIRAKIS et Gégé MAUREL étaient absents.

**1 NOMBRE DES LICENCIÉS** : 67 licenciés à ce jour, et 5 dossiers en instance, ce qui fait 72.

**2 FINANCES (ET MATERIEL)** : Environ 37 000 € sur le compte courant, 21 336 sur le livret A et environ 5 500 en parts sociales.

La Région Aquitaine nous a notifié une aide de 700 € sur motif de dépenses de petit matériel sportif (sic) pour un montant de 3 700 € à justifier entre le 1er janvier 2021 et le 31 mars 2022. Il se trouve que le Club n'a procédé à presque aucun achat de ce type dans la période éligible. Il faut donc acheter du petit matériel utile, de manière à obtenir des factures et des livraisons pour la fin mars.

Après discussion, il est décidé que Christian, Ghislain et Jean prendront contact avec Balea Dive à Hendaye (ou à défaut un autre fournisseur) pour commander et réceptionner :

Quelques stabs pour la piscine et la mer, tailles à préciser à la prochaine réunion technique le 12 janvier (merci aux encadrants d'y réfléchir).

Quelques octopus

Un manomètre de surface

Des filets pour les blocs

Des robinets neufs

Des poignées pour les robinets existant

Des opercules

Le tout pour 1 500 à 2 000 €, quitte à compléter la liste. Le club produira, pour atteindre les 3 700 €, les factures des achats pour le compresseur.

**3 ATTRIBUTION DE FONCTIONS** : Christian FOULON ne souhaite plus s'occuper de l'entretien du compresseur. Ce sera à l'avenir Nicolas DIVETAIN qui en deviendra le responsable. Christian lui en exposera le fonctionnement, les révisions, et les fournisseurs à solliciter pour les consommables et les pièces détachées.

Il ne souhaite plus, non plus, suivre l'encaissement des plongées. Coralie PERROCHAIN accepte de s'en charger, ainsi que de la liaison entre le Bureau et l'encadrement technique.

**4 BATEAU** : Loïc DAVEAU a trouvé un bateau susceptible de remplacer l' Hippocampe. Longueur 10,50 mètres, en polyester, moteur in-board révisé en 2002, peu d'heures de marche, environ 60 000 €, très séduisant.

Mais immatriculé et stationné en Angleterre. Or avec le Brexit, importer un matériel extra communautaire impose le paiement de la TVA entrante, dans de grandes complications bureaucratiques, à quoi il faut ajouter les frais de francisation, le transport, etc...

Vaste débat autour de cet achat, qui se conclut, avec une pointe de regret, par une décision négative.

Et un retour vers l' Hippocampe, dont le tirage à terre approche. Ses œuvres mortes sont en mauvais état. Un charpentier est venu le voir, a enlevé sans mal une planche pourrie du pont, et laissé entendre que la remise à niveau du pont dans son entier coûterait au moins 20 000 €. Après discussion, il est décidé de faire ces réparations au minimum, à savoir remplacer la planche de pont abîmée, et vérifier le calfatage autour de l' hélice, comme d'habitude. Le mécanicien se chargera de la réfection de l'inverseur.

**5 BILAN DE LA PLONGEE DE NOËL DU 30 décembre 2022** : Véro a fait connaître que tout s'était très bien passé, sauf la plongée, rendue délicate par absence de visibilité au-dessous d'une profondeur de trois mètres. Néanmoins, le paiement des plongées faites (même décevantes) est dû aux conditions du barème approuvé en AG. Il est donc demandé à Véro d'y veiller avec le retour de la feuille de palanquée.

**6 GALETTE DES ROIS 2022** : pour des raisons de COVID et en concordance avec les orientations de la Mairie de TARBES, le Club n'organisera pas de galette des rois en 2022.

**7 FETE DE LA MER ET DU LITTORAL DES 7 AU 10 JUILLET 2022** : il est décidé d'approcher par courrier la mairie d' HENDAYE pour lui proposer notre participation, avec l' HIPPOCAMPE, à toute animation nautique à laquelle nous pourrions apporter quelque chose.

**8 VOEUX AUX AUTORITES POUR 2022** : Gérard se charge de les adresser à Mme BRUNET, ainsi qu'à MM TREMEGE, DA COSTA, NOGUE et SEMPASTOUS, sans oublier M. LHUILLIER.

**9 PARTICIPATION A L'ENCADREMENT DES JO DE 2024 A PARIS** : la Mairie nous a sollicités pour fournir des volontaires bénévoles participant à l'encadrement des différentes épreuves sportives. Les conditions présentées étant, pour des provinciaux, très pénalisantes et dissuasives, aucun volontaire ne semble s'être manifesté. L'info sera faite en Mairie.

**10 VOYAGES POUR 2022**:Françoise et Ghislain ont obtenu des devis pour HURGHADA au printemps et BALI à l'automne, avec chaque fois deux dates pour optimiser les candidatures des adhérents en phase avec les vacances scolaires. L'information va être communiquée à tous les adhérents afin de susciter les candidatures, en solitaire ou en famille.

Il est rappelé que le Club, s'il organise des voyages, ne peut fournir aucune garantie en cas d'annulation, et qu'il appartient aux adhérents qui prennent l'un de ces voyages de veiller par eux-mêmes à leur garantie annulation, notamment en souscrivant à l'option

TOP sur leur contrat d'assurance chez AXA adossé à leur licence, ou équivalent chez un autre assureur.

**11 TIV** : les TIV des blocs du Club sont achevés. Il y a lieu de poursuivre avec les TIV des blocs personnels. Une information sera faite à tous les adhérents, date limite au 15 février. Le tarif reste à 6 €. Il évoluera l'an prochain, probablement autour de 10 €.

Trois adhérents ont suivi la formation TIV et ont obtenu leur agrément. Ils seront initiés rapidement à la procédure d'enregistrement informatique de la Fédération pour la validation de leurs inspections visuelles.

## **12 QUESTIONS DIVERSES :**

**12-1 LOCAUX** : le toit fuit toujours. Gérard a relancé Mme LOMBARD en Mairie, qui a fait connaître que son équipe de maçons était mobilisée par les travaux à Paul BOYRIE, mais qu'elle ne nous oubliait pas.

Une nouvelle demande va lui être adressée pour remplacer les serrures d'accès au local du Club, qui sont très vétustes. Il nous reviendra de faire le nombre de doubles nécessaire.

**12-2 COMPTAGES AUX BRIQUETS** : le CST les continuera, bien que les remboursements soient inférieurs à nos coûts.

**Prochain Bureau** : mercredi 2 février 2022 (et pas le mardi, cause piscine)

<b>Permanences :</b>	8 janvier	Christian FOULON
	15 janvier	Ghislain LOMBARD
	22 janvier	Gérard MIQUEL
	29 janvier	Michèle BEAUDRY

Dressé le 6 janvier 2022  
Sur les notes de Coralie PERROCHAIN

Le Président du CST  
Michel RANSOU